



**Compte-rendu de
la séance du CONSEIL d'ADMINISTRATION
du PRES « Université de Toulouse »
du mercredi 12 avril 2013 08h30
à l'ISAE**

ETAIENT PRESENTS OU REPRESENTES :

Représentants des membres fondateurs

Bruno SIRE, président, Université Toulouse I – Capitole
Corinne MASCALA, Université Toulouse I – Capitole
Jean-Michel MINOVEZ, président, Université Toulouse II – Le Mirail
Valérie VISA-ONDARÇUHU, Université Toulouse II Mirail,
Bertrand MONTHUBERT, Université Toulouse III– Paul Sabatier
Brigitte PRADIN, Université Toulouse III– Paul Sabatier
Olivier SIMONIN, INP de Toulouse
Hervé REMIGNON, INP de Toulouse
Didier MARQUIS, directeur, INSA de Toulouse
Olivier FOURURE, directeur général, ISAE

Personnalités qualifiées désignées par les membres fondateurs

Marie-France BARTHET, PRES Université de Toulouse, Présidente
Claude CHEVALET, INRA, Génopôle, procuration à Olivier SIMONIN
Gilbert de TERSSAC, Directeur de Recherche CNRS, CERTOP
Gilbert CASAMATTA, INP Toulouse

Représentants des collectivités territoriales

Pierre COHEN, Communauté urbaine Toulouse Métropole,
Nadia PELLEFIGUE, Conseil Régional Midi-Pyrénées

Représentants des milieux socio-économiques

Jean-Louis CHAUZY, Conseil Economique, Social et Environnemental de Midi-Pyrénées,
procuration à Bertrand MONTHUBERT
Alain COSTES, Chambre Régionale de Commerce et d'Industrie de Midi-Pyrénées

**Représentants des établissements d'enseignement supérieur et de recherche
associes**

Pierre DREUX, CREDIGE
Hervé PINGAUD, Centre Universitaire J-F Champollion

Représentants des enseignants chercheurs, enseignants et chercheurs

Christophe CHASSOT, INSA de Toulouse
Ronan GUIVARCH, INP-ENSEEIH

Représentants des personnels BIATOSS

Pierre ESCALIER, INSA de Toulouse
Bénédicte de VOLONTAT, PRES

Représentants des étudiants

Frédéric MARTY, Université Toulouse II – Le Mirail,
Amine LMOUFID, Université Toulouse I – Capitole

Membres du CA avec voix consultative :

Olivier DUGRIP, recteur de l'académie de Toulouse
Gilles BOUCHER, directeur exécutif du PRES
Josiane NOVELLA, responsable administrative et financier du PRES

Invités :

Thierry BEGUE, Directeur du CROUS, représenté par Pascale CASANOVA
Alain CHATILLON, AgriMip Sud-Ouest Innovation, représenté par Hervé OSSARD
Jean-Pierre JUNG, ONERA
Jacques LEGLISE, CHU, représenté par Hervé LEON
Michèle MARIN, INRA (début de séance)
Alain MILLION, ENVT
Louis de MONTETY, ICAM
Agnès PAILLARD, Aérospace Valley, représentée par Marc PERE
Marc PIRCHER, CNES, représenté par Catherine LAMBERT
Philippe RAIMBAULT, Sciences-Po Toulouse
Nicole ROUX-LOUPIAC, ENSA,
Alain SCHMITT, EMAC, représenté par Danielle DOLMIERE

Assistent également au conseil :

Pierre AIMAR, département recherche et doctorat
Marc ALARÇON, contrôleur budgétaire régional
Laurent GROSCLAUDE, département relations européennes et internationales
Marie-Dominique HEUSSE, service des bibliothèques
Alexandre LEVY, directeur du service communication et relations publiques
Monique MARTINEZ, collègue doctoral
Michel PETITPREZ, conseiller du recteur pour l'enseignement supérieur et la recherche
Nicole RICARD, SNUT
Yvan SEGUI, chargé de mission valorisation
Fabienne STEPHAN, assistante agent comptable
René-Marc WILLEMOT, service immobilier et aménagement

Ordre du jour :

- Point 1 – Approbation du compte-rendu du CA du 19 décembre 2012
- Point 2 – Point d'information sur l'opération Campus
- Point 3 – Convention attributive IDEX
- Point 4 – Signature des conventions et contrats par délégation du CA à la présidente du PRES
- Point 5 – Gestion budgétaire et financière
 - a) compte financier 2012
 - b) DBM 2013-1 – sorties d'inventaires SICD
 - c) LABEX (bourses NEXT 2x2600€)
 - d) MUFM : versement d'une aide de 100€ aux 139 participants du Symposium des 29 et 30 novembre 2012
 - e) ressources humaines : 1. prime pour la secrétaire exécutive de la MUFM financée par le Mexique (5600€) 2. action sociale : aide à la restauration du CROUS + UPSIDUM pour les personnels du PRES
 - f) tarifs : 1. tarif DRD formation des doctorants 2. tarif DFVE
 - g) conventions
- Point 6 – Questions diverses

-

Le Conseil d'Administration débute à 9 H dans les locaux de l'ISAE sous la présidence de Marie-France BARTHET.

Point 1 – Approbation du compte-rendu du CA du 19 décembre 2012

En l'absence de toute remarque des membres du CA y ayant participé, **le projet de compte-rendu du CA du 19 décembre 2012 est adopté à l'unanimité.**

Point 2 – Point d'information sur l'opération Campus

René-Marc WILLEMOT, nouveau directeur du service immobilier et aménagement du PRES, présente un état des réflexions engagées concernant l'opération Campus suite aux décisions et précisions du Ministère (courrier du 21 mars).

L'opération Campus peut être relancée en loi MOP (en lieu et place de la procédure PPP). Le recours à l'emprunt est autorisé. Le PRES doit adresser au MESR sous deux mois, une proposition de calendrier de réalisation, ainsi qu'un prévisionnel de dépenses et d'endettement. Un engagement des établissements sur l'entretien-maintenance des ouvrages est une condition nécessaire au lancement des opérations, alors que le PRES devra prévoir la constitution de provisions (sur les revenus de la dotation) pour le gros entretien et renouvellement. L'exploitation maintenance incombera aux établissements qui devront présenter les contrats correspondants au moment de prendre possession des bâtiments. Les opérations feront l'objet d'un suivi par un comité interministériel de revue de projets. Par ailleurs, l'utilisation des intérêts intercalaires 2013 a été validée. Un prochain CA donnera lieu à la présentation des éléments nouveaux.

Concernant les chantiers en cours, le planning du quartier des sciences est tenu, pour une fin de travaux estimée au premier trimestre 2015. La maison de la recherche et de la valorisation a été réceptionnée (premiers déménagements courant mai). Le bâtiment de l'espace Clément Ader est hors d'eau, pour une livraison toujours prévue fin octobre 2013.

Marc ALARÇON demande qui sera au final propriétaire des investissements. René-Marc WILLEMOT indique que c'est le PRES qui est emprunteur et financeur des opérations. Les autres modalités ne sont pas actuellement connues avec précision. A minima, les établissements devront bénéficier d'une convention d'utilisation pour chaque ouvrage.

Point 3 – Convention attributive IDEX

Marie-France BARTHET présente au conseil la convention attributive IDEX, sur laquelle travaille le PRES depuis plus de trois ans, ainsi que sur ses annexes, partie intégrante des discussions. Parmi elles, le document delta, acté et signé (à la demande de Louis GALLOIS) voté par le dernier CA.

Les quatre autres annexes ont été définies et approfondies par le comité de concertation de site et les groupes de travail. L'annexe 2 (ajustements LABEX et IDEFI) a nécessité un long travail d'ordre technique. Seul l'IDEFI Formadime reste encore en discussion sur deux mois pour mise en conformité. L'annexe 3 (financière) contient la répartition de la subvention de l'IDEX (les actions ont ainsi été précisées) ainsi que l'apport des partenaires et du groupement. Ce dernier point nécessitera un accord de consortium. L'annexe 4 pose les jalons (calendrier) et les indicateurs. La présidente précise que le prochain statut du PRES se conformera à la loi à venir. Pour l'heure, le fonctionnement du comité d'arbitrage a été précisé, le projet Toulouse Ingénierie de même. L'annexe 5 vise à la cohérence de l'ensemble

des investissements d'excellence dont bénéficie le site. Elle met en avant la territorialité de l'écosystème de l'innovation.

Marie-France BARTHET rappelle que nous sommes ici arrivés au terme d'un vaste processus de concertation sur le site, doublé d'un dialogue avec l'Etat. Un travail de fond qui, ici plus qu'ailleurs, crée des conditions de mise en œuvre extrêmement favorables.

Bertrand MONTHUBERT fait part de l'adhésion importante des instances d'UPS, due notamment à un effort d'association des membres de la communauté. L'évolution très favorable de Toulouse Ingénierie illustre ce travail et cette réussite. L'envie et la concertation permettront de dépasser les points de blocage ou d'inquiétude.

Jean-Michel MINOVEZ revient sur l'attachement d'UTM à la révision des investissements d'excellence. Satisfait des améliorations relatives à la gouvernance et au respect des spécialités et des SHS, il revient sur un vote négatif advenu au dernier CA de l'établissement, vraisemblablement dû au contexte législatif national, mais qui ne remet nullement en cause le principe de la création d'une université de Toulouse, comme en atteste l'engagement des élus concernés d'approuver la convention IDEX au prochain CA d'UTM. Il n'y a pas de point bloquant mais la simple attente d'une réaffirmation de principe sur des engagements faisant consensus.

Bruno SIRE se réjouit du bon aboutissement de trois ans de travail et remercie tous les acteurs impliqués depuis lors, citant notamment Gilbert CASAMATTA. Le site a su convaincre dans un contexte de forte concurrence. Les malentendus ont été surmontés. Les discussions étaient naturelles et l'appropriation a eu lieu, grâce au PRES et à sa présidente. Il rappelle qu'UT1 n'avait pas voulu s'engager dans un protocole d'élaboration comportant selon lui de trop nombreuses zones d'ombre. Les ajustements et clarifications apportés par la suite (annexe 1 et suivantes), confortant les ambitions mondiales et partagées du site, ont rassuré l'établissement. Grâce à quoi le site est aujourd'hui en ordre de marche.

Olivier FOURURE souligne que l'ISAE, comme en atteste le vote de son CA, se reconnaît pleinement dans ce projet qui crée de la valeur par le développement de projets de coopération et qui conforte une logique fédératrice.

Didier MARQUIS indique que l'INSA appuie également cet élan. Concernant Toulouse Ingénierie (ex-Toulouse Tech), il relève que va être créé un conseil de perfectionnement commun réunissant l'ensemble des acteurs, ce qui va permettre de répondre pleinement aux besoins des industriels. La confiance prime sur la frilosité.

Olivier SIMONIN témoigne que la CA de l'INP de Toulouse a voté à l'unanimité en faveur de l>IDEX, un projet qui favorise la transversalité. Il note le rôle du comité de concertation dont la mission doit être confortée jusqu'à la définition des nouvelles structures du site. Ecoles et universités se sont montrées ouvertes et volontaires. La mise en œuvre des projets peut commencer.

Pierre COHEN rappelle le soutien de la ville et de la communauté urbaine envers un projet d'ambition, fédérateur et transversal, porteur d'intérêt général ; il appelle à un vote unanime du CA du PRES ce jour.

Nadia PELLEFIGUE salue la méthode qui a conduit aujourd'hui à l'adhésion du site et à sa cohésion. La Région a voulu accompagner ce projet et remercie l'ensemble de ses participants. Les incertitudes sont derrière nous.

Michèle MARIN réaffirme l'implication de l'INRA et la volonté de cette institution nationale d'inscrire son action sur le site.

Alain COSTES fait part du total soutien de la CRCI et de sa présidence pour un projet ayant donné lieu à travail de forme mais aussi de fond, un projet tourné vers les applications d'avenir.

Frédéric MARTY se satisfait de la nouvelle version de l'IDEX, de ses orientations, de l'association des étudiants, des garanties prises concernant leur représentation future. La concertation a servi.

Christophe CHASSOT ajoute que les enseignants chercheurs ont approuvé les grandes lignes du projet, les réticences ayant été surmontées face à l'enjeu du décloisonnement des acteurs. Les différentes approches concernant l'attractivité ont été conciliées et devront l'être encore dans la construction des projets.

Nicole ROUX-LOUPIAC, exprime l'engagement et le volontarisme de l'école d'architecture de Toulouse dans les projets à venir.

Le CA du PRES approuve à l'unanimité de ses voix la convention attributive IDEX et l'ensemble de ses annexes (applaudissements nourris).

Marie-France BARTHET remercie l'assemblée pour ce vote qui ouvre de belles perspectives.

Point 4 – Signature des conventions et contrats par délégation du CA à la présidente du PRES

Suite aux attentes du CA, Gilles BOUCHER présente la procédure de délégation permettant à la présidence du PRES de signer au nom du CA les conventions et contrats ordinaires lui étant précédemment soumis. Gilles BOUCHER indique que la présidence devra cependant faire un point à chaque CA sur l'impact de ces signatures, lesquelles pourront faire, selon leur portée, l'objet de décisions budgétaires modificatives toujours soumises au CA.

Cette procédure de délégation est adoptée à l'unanimité.

Point 5 – Gestion budgétaire et financière

Fabienne STEPHAN, assistante de l'agent comptable du PRES, présente les grandes lignes du compte financier et les comptes consolidés 2012 du PRES et des services associés. L'évolution des dépenses est exponentielle mais ne concerne pas les dépenses de personnel. Plus de 8 M€ de reversement de subventions ont été comptabilisés. La perte constatée va être largement compensée par de nouvelles entrées en 2013. Ce décalage s'explique par le nombre et la nature des conventions signées par le PRES. Le fond de roulement disponible est donc en cours de calcul. La réalisation du budget prévisionnel donne 51 % des dépenses pour le fonctionnement et 41 % pour l'investissement. Le SICD affiche un excédent, la MUFM également. Tel n'est pas le cas du SIA, lequel utilisant de très nombreuses subventions versées à posteriori.

On note que la DBM 6 de 2012 n'a finalement pas été intégrée pour cause de dépassement des délais d'enregistrement. Gilles BOUCHER souligne que l'activité du PRES a explosé entre 2009 et 2012, mais que malgré la perte, l'institution n'a pas de problème de trésorerie. Il convient en revanche que le PRES se dote d'une organisation comptable ad hoc. Proposant son appui, le contrôleur budgétaire régional Marc ALARÇON ajoute qu'un travail budgétaire (titralisation des recettes et suivi des conventions) doit être mené.

Monsieur le Recteur se préoccupe du déficit comptable mais aussi du taux d'inexécution du budget prévisionnel. Le PRES doit afficher sa capacité de gestion rigoureuse, dans l'intérêt même de sa propre visibilité.

Marie-France BARTHET précise qu'en 2012, suite à son élection à la présidence le 21 juin, le siège de directeur exécutif du PRES qu'elle occupait précédemment est resté vacant un certain temps (définition d'une nouvelle fiche de poste, procédure de recrutement...). Son successeur n'est arrivé qu'en janvier. Jusque là, priorité a été donnée au dossier IDEX. Parallèlement, la responsable administrative et financière est passée en mi-temps à partir de septembre. Enfin, l'agent comptable n'était présent qu'une demi-journée par semaine. Tout ceci pouvant expliquer la situation des formes comptables en 2012. Cela étant, la présidente indique que le PRES bénéficie à présent d'une nouvelle organisation comprenant un nouveau DGS, un nouveau DAF et un fondé de pouvoir de l'agent comptable, tous trois désormais à plein temps.

Le compte financier 2012 et l'affectation du résultat sont approuvés à l'unanimité.

Josiane NOVELLA expose les points de dépenses liées à la DBM 2013-1. Le solde de l'IDEX (sommes déjà versées au PRES) a été réparti après étude de différents scénarii établis par le département recherche et doctorat présentés par Pierre AIMAR. Olivier SIMONIN et Bruno SIRE échangent autour des projections effectuées. Bertrand MONTHUBERT demande ce qu'il en est des autres programmes (REI, FVE). Marie-France BARTHET précise que ceux-ci seront abordés au prochain CA du PRES.

Gilles BOUCHER appelle au vote **la DBM 2013-1**, approuvée à l'unanimité.

Les sorties d'inventaires du SICD sont présentées au CA et approuvées à l'unanimité.

Dans le cadre du LABEX, le principe d'attribution de **deux bourses NEXT** de 2600 € est mis au vote et approuvé à l'unanimité.

Concernant la MUFM, **un versement** d'une aide de 100 € aux 139 participants du Symposium des 29 et 30 novembre 2012 est soumis au vote et approuvé à l'unanimité.

Dans le cadre de la gestion de ses ressources humaines, une **demande de prime** pour la secrétaire exécutive de la MUFM financée par le Mexique (5600€) est présentée au CA et adoptée par lui à l'unanimité.

Concernant l'action sociale, une demande d'**aide à la restauration** pour les personnels du PRES est présentée. Bénédicte de VOLONTAT, représentante des personnels BIATOSS évoque la multiplicité des tarifs. Bertrand MONTHUBERT précise que l'harmonisation des tarifs sera attendue à terme par les personnels sur un site unifié. Cette question, complexe, sera mise à l'étude. En l'attente, l'aide présentée est adoptée à l'unanimité.

Les **nouveaux tarifs** (DRD formation des doctorants et FVE) sont soumis au CA et adoptés à l'unanimité.

Enfin, une série de **conventions** courantes est soumise au CA pour approbation à l'unanimité.

Point 6 – Questions diverses

Marie-France BARTHET indique que le prochain CA pourrait se tenir le vendredi 24 mai au matin. Par ailleurs, elle fait distribuer le rapport d'activité 2012 du PRES à l'ensemble des participants avant de clore la séance.

 La présidente
MFB Barthet
Marie-France BARTHET